



Lettre ouverte à l'attention de Mme La Garde des Sceaux et de M. le Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Lille, le 04/03/2019

L'ensemble des personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de Lille s'est réuni en assemblée générale les 25 Février et 4 Mars 2019 suite aux difficultés grandissantes éprouvées dans l'exercice de leurs missions.

Depuis de nombreuses années, nous voyons notre charge de travail augmenter de manière significative, tant en terme de personnes accompagnées que de missions à accomplir. En parallèle, le service a été divisé en pôles, générant ainsi un appauvrissement des pratiques professionnelles des agents et un sentiment de mal-être important.

Alors qu'à ce jour on déplore des absences à hauteur de 20% de l'effectif du service, nous sommes désignés « site pilote » de l'agence nationale du TIG, et faisons partie de réflexions menées sur les conditions d'accueil en SPIP par la DAP.

Abstraction faite de cette désignation d'office, qui devrait impliquer des moyens supplémentaires, encore faudrait il d'ores et déjà disposer de moyens, tant humains que matériels (*hygiène actuellement déplorable, absence de chauffage pendant trois mois, plateaux ouverts générant beaucoup de nuisance...*) suffisants à l'exercice de nos missions premières.

Pour rappel, les Règles Européennes de la Probation préconisent que « les effectifs des services de la probation doivent être suffisants pour qu'ils puissent assumer pleinement leurs missions, à savoir : surveiller, guider et assister efficacement les auteurs de manière humaine ». Comment y répondre alors que la charge de travail peut dépasser 150 mesures par travailleur social ?

Face aux inquiétudes grandissantes des différents membres de l'équipe, aucune réponse structurelle satisfaisante ne nous est apportée par notre hiérarchie, si ce n'est d'espacer d'avantage les entretiens

avec les usagers, alors même que cela constitue le cœur de notre métier...

L'ensemble des membres du SPIP dénonce une charge de travail exorbitante, et exprime un épuisement professionnel et une grande souffrance au travail.

La politique de management individuel est loin d'être satisfaisante ; nous exigeons l'établissement d'organigrammes pour chaque SPIP de France, et l'établissement de ratios usagers / CPIP.

Fait à Lille le 4/03/19

Copie aux DPIP de Lille

Copie à Mme la DFSPIP du Nord

Copie à Mme la DISP de Lille

Cette lettre sera rendue publique